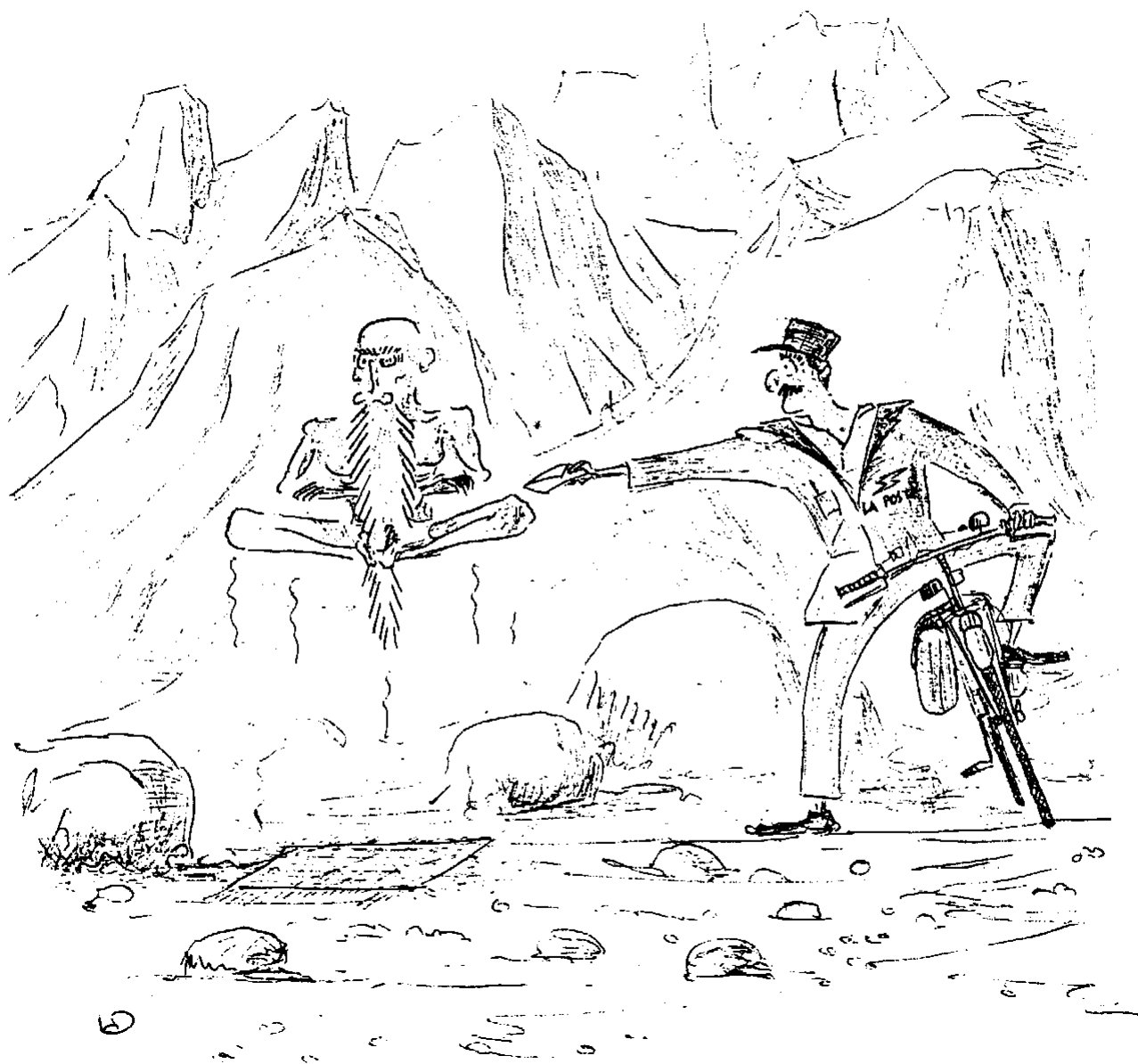


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 47

Janvier 2022

COURRIER DE L'ASCETE n° 47

Janvier 2022

SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2021
- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2021
- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 NOVEMBRE 2021
- NOUVEAUX MEMBRES

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2021, AU CENTRE SPORTIF ALAIN-MIMOUN, BUGÉAT (CORRÈZE)

La séance est ouverte à 16 h 55 mn

Président de séance : David MORICHON.

Secrétaire de séance : Bernard DEFAUT.

Membres présents ou représentés.

Vingt adhérents sont physiquement présents : BARATAUD Julien, BARBERIS Sandy, CATIL Jean-Michel, CHABERT Rémi, CHABROL Laurent, DANFLOUS Samuel, DEFAUT Bernard, DUFFAU Nicolas, DUHAZÉ Benoît, GARCIA Mélissa, JAULIN Stéphane, LOUBOUTIN Bastien, MAUREL Jean-Philippe, MORICHON David, MORIN Didier, NABHOLZ Benoit, PÉLISSIE Mathieu, PRATZ Jean-Louis, RIOU Ghislain, TON Louis. Lisbeth ZECHNER, excusée, ne nous rejoindra que samedi en fin de journée.

La personne morale suivante est également représentée : NATURE EN OCCITANIE (représentée par Jean-Michel CATIL)

Onze adhérents ont transmis un pouvoir valide : 1. Luc BÉLENGUIER à **Benoît DUHAZÉ**, 2. Sylvain BONIFAIT à **Sandy BARBERIS**, 3. Jérôme BRICHARD à **Julien BARATAUD**, 4. Aurélien COSTES à **Sam DANFLOUS**, 5. Vincent DERREUMAUX à **Benoît NABHOLZ**, 6. Pierre GRISVARD à **Jean-Michel CATIL**, 7. Josep PARERA à **David MORICHON**, 8. Michel PERRINET à **Didier MORIN**, 9. Raúl PIMENTA à **Stéphane JAULIN**, 10. Nicolas PINCZON DU SEL à **Benoît DUHAZÉ**, 11. Stéphane PUISSANT à **Bernard DEFAUT**.

Soit un total de trente-deux adhérents présents ou représentés à cette assemblée générale.

David Morichon énonce l'ordre du jour : 1. Quorum. 2. Rapport moral et compte rendu d'activités. 3. Rapport financier. 4. Montant des cotisations. 5. Renouvellement du conseil d'administration. 6. Point sur les articles prévus pour le tome 27 de MOE.

1. Rapport moral et compte-rendu d'activités (David MORICHON)

1-1. Adhérents (figure 1)

En 2020 l'Ascete comptait 88 adhérents (en comptant les dispensés de cotisation que sont A. Mekkioui (décédée en 2021), Jacques Désile et Samuel Danflous), soit un gain de 10 adhérents par rapport à 2019.

Les relances aux membres non à jour se font à l'occasion de la convocation à l'AG et de la sortie du MOE.

Globalement le nombre d'adhérents a augmenté assez régulièrement depuis la création de l'association (début 1995), jusqu'à atteindre un pic à 94 adhérents en 2013. Une forte diminution en 2016-2017 (seulement 68 adhérents); le nombre d'adhérents est reparti à la hausse en 2018, et en 2021 nous avons pour l'instant 65 adhérents.

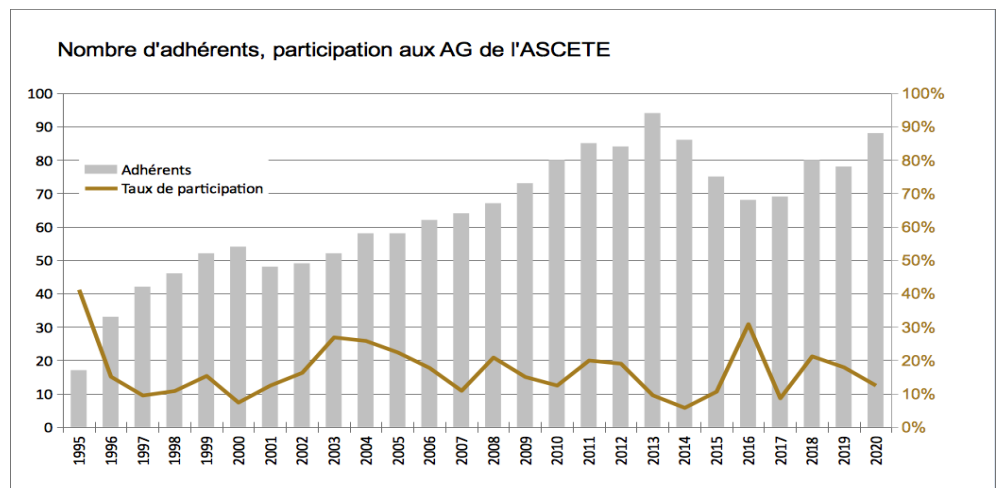


Figure 1. Évolution du nombre de participants.

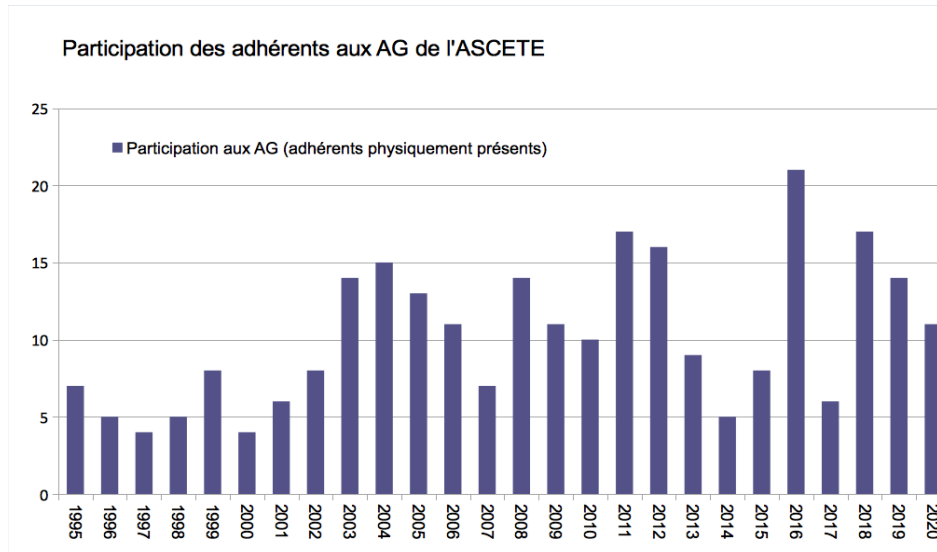


Figure 1. Évolution du nombre de participants à l'assemblée générale

1-2. La revue « Matériaux orthoptériques et entomocénétiques » (figure 2)

Le numéro annuel (2020) de la revue (MOE 25) a été tiré en 100 exemplaires. Il contient 15 articles, rédigés par 8 auteurs, dont trois sont nouveaux (par simplicité, seuls les premiers auteurs sont retenus pour ce calcul).

La revue attire régulièrement de nouveaux auteurs. La courbe de tendance de la figure 4, (moyenne glissante sur cinq ans) fait apparaître une très légère augmentation du recrutement depuis les premiers numéros.

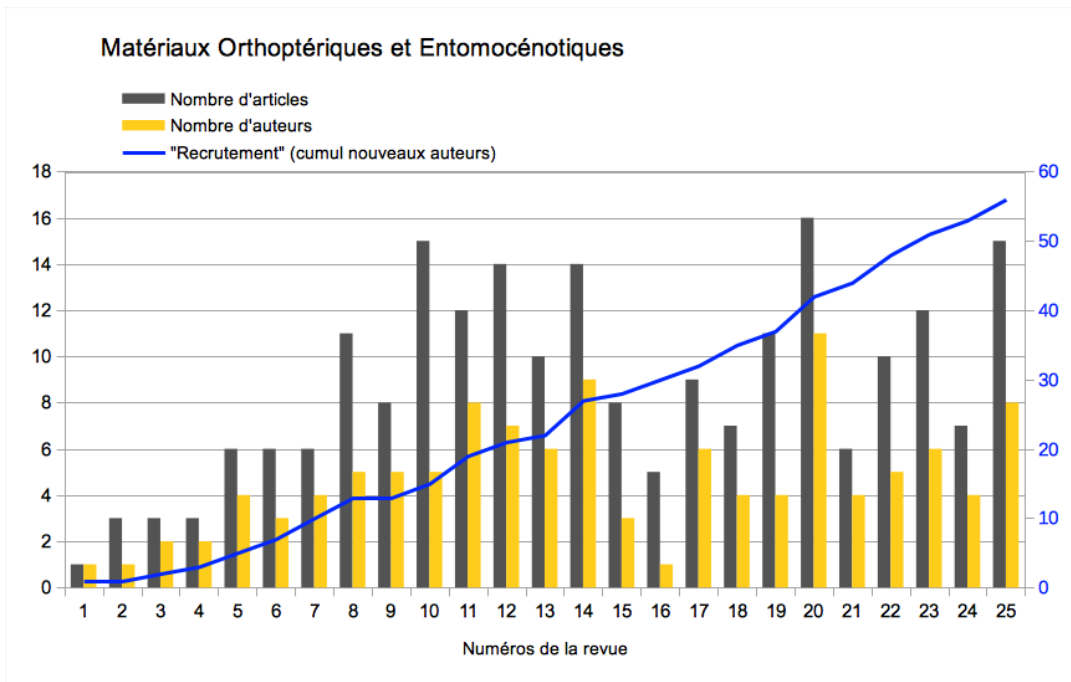


Figure 3. Évolution du nombre d'articles, du nombre d'auteurs et cumul des auteurs nouveaux.

À noter qu'en 2021, le bulletin contient 14 articles, avec 9 premiers auteurs dont deux auteurs nouveaux.

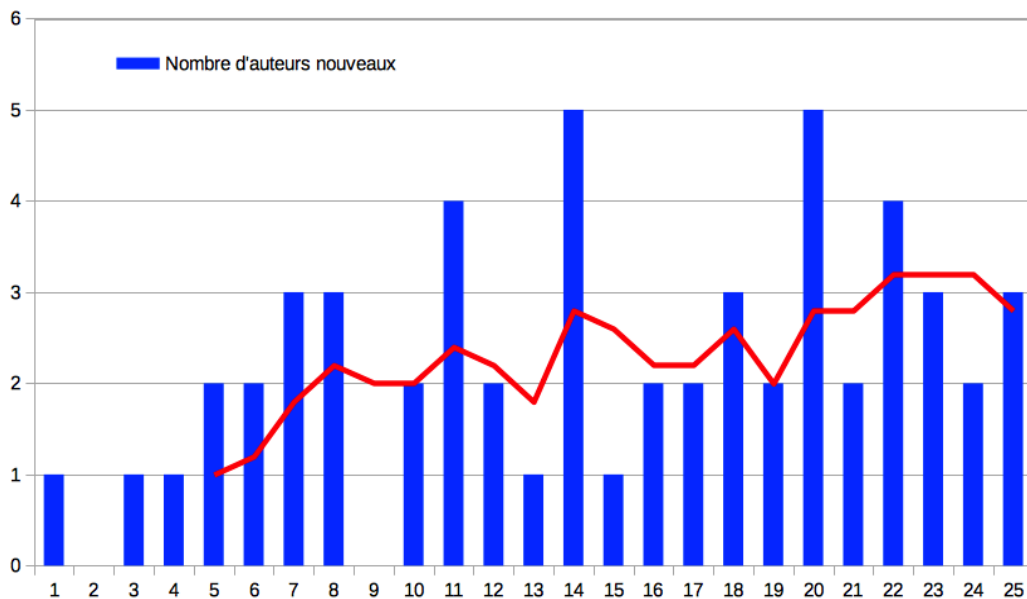


Figure 3. Évolution du nombre d'auteurs nouveaux et moyenne glissante sur cinq ans.

Cependant, comme le montre la figure 5 suivante, la majorité des auteurs n'a publié qu'un seul article.

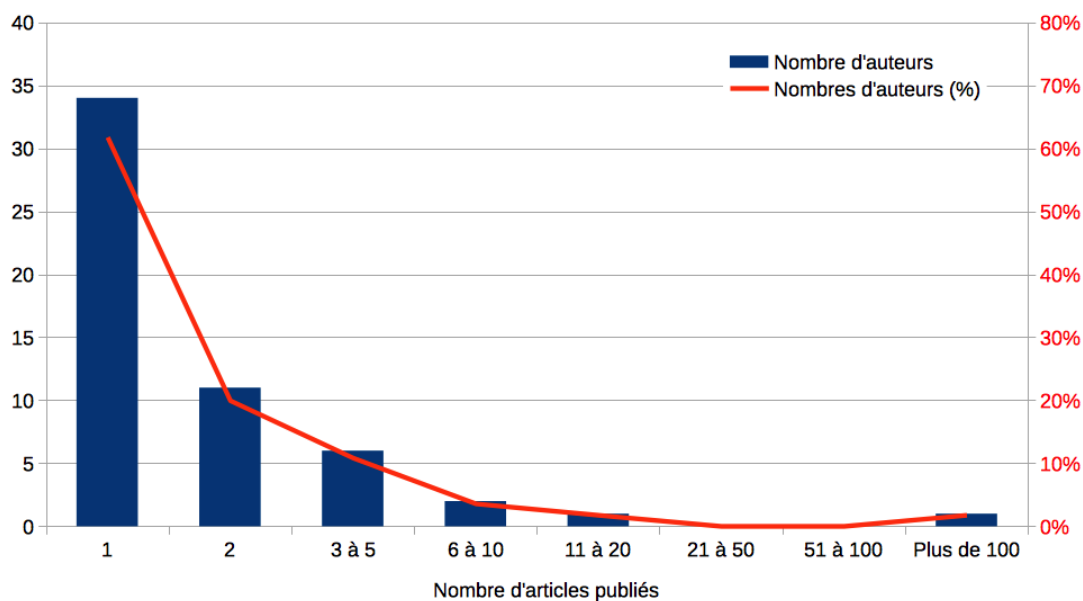


Figure 5.

Répartition du nombre d'articles par auteur.

1-3. Le référentiel taxinomique des Orthoptères de France

Le document pdf correspondant, mis à jour régulièrement (en principe), est téléchargeable sur le site internet de l'association.

1-4. Le site Internet

Le site Web a connu un crash qui n'est pas réparé à ce jour. David Morichon cède la parole à Stéphane Jaulin pour en parler.

Stéphane Jaulin : un nouveau site a succédé en 2004 à celui créé par F. Veneau. Depuis 7 ou 8 ans ce nouveau site est passé sous WordPress (pour faciliter l'alimentation du site par les administrateurs) ; mais l'abonnement est de plus en plus cher. Habituellement trois mises-à-jour étaient réalisées chaque année : 1) en avril (liste des articles du MOE + résumés des articles), 2) avant l'assemblée générale, 3) en décembre (bulletins d'adhésion).

Le 15 janvier 2021 il a été constaté que le site ne fonctionnait plus, et que les sauvegardes ne concernaient que le contenant, pas le contenu ! Il faudrait une vingtaine de jours pour remettre à jour le site.

Discussion

S. Jaulin indique qu'il faudrait être quatre ou cinq pour reconstruire le site.

D. Morichon demande qui est volontaire : se portent volontaires B. Nabholz, L. Ton, M. Pélissié, B. Duhazé et D. Morichon. Il est convenu qu'une réunion se tiendra à ce sujet les 20 et 21 novembre.

B. Duhazé : il faudrait restaurer rapidement au moins les pages prioritaires, telles que celle des fiches d'adhésion.

1-5. Autres activités en 2020

- mise à jour Atlas UEF : le recueil des données s'est poursuivi, mais le projet n'a pu être finalisé (Y. Braud, qui s'en occupait, n'en a pas parlé dans son dernier message). Nous en discuterons lorsque les autres points auront été traités.

- en août, à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est déroulée en Corse, les participants ont réalisé des inventaires pour le compte de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), dans le cadre d'un contrat signé entre les deux parties. Nous devons remettre d'ici la fin de l'année un rapport à l'OEC.

Vote final : le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité

2. Rapport financier (figure 3) (Benoît DUHAZÉ)

Le compte de résultat affiche un solde déficitaire de 4 292,20 € à la date du 31 décembre 2020 (Tableau I).

Les dépenses de l'association sur l'année 2020 s'élèvent à 11 705,52 €.

Les dépenses habituelles pour l'assurance, l'impression de la revue, les frais postaux et autres frais annexes qui s'élèvent à 2 401,03 € (pour mémoire 1 950,18 € en 2019) sont supérieures en 2020 par rapport à 2019 (+ 450,85 €, soit une augmentation de 19%). Les frais d'impression et les frais postaux sont plus importants qu'en 2019.

En 2020, la mission en Corse a engendré des dépenses exceptionnelles très importantes de l'ordre de 9 304,49 €. En outre, seulement la moitié de la subvention de la mission Corse a été versée à l'Ascete en 2020, soit une recette de 5 000 €, ce qui n'a pas permis de couvrir les dépenses. C'est pourquoi l'on observe un déficit si important.

Les recettes de l'association sur l'année 2020 s'élèvent 7 413,32 €.

Les recettes proviennent essentiellement des adhésions/abonnements (1 971 €) qui sont relativement similaire à 2019 (1 974 €).

Les ventes de publication hors adhésion sont nulles en ce qui concerne les ventes au numéro des MOE et de l'atlas.

Les recettes diverses d'un montant de 5 418,50 € proviennent de la subvention de 5 000 € versés é par l'OEC pour la mission de l'Ascete en Corse et du règlement de l'impression des planches couleurs du MOE.

Si l'on exclut de l'analyse la mission Corse, les recettes et les dépenses sont quasiment à l'équilibre avec des dépenses de l'ordre de 2 401 € et des recettes de 2 311 €. On remarque néanmoins que les dépenses sont légèrement plus importantes que les recettes. Ce déficit est vraisemblablement imputable à l'absence de vente de la revue.

Tableau I. Compte de résultat au 31-XII-2020

Résultat au 31 déc 20	Totaux			
	Total général des recettes	Recettes entrées dans la caisse	Recettes entrées dans le compte courant	Intérêts financiers (livret A)
-4 292,20 €	7 413,32 €	128,50 €	7 261,00 €	23,82 €
	Total général des dépenses	Dépenses sorties de la caisse	Dépenses sorties du compte courant	
	11 705,52 €	73,89 €	11 631,63 €	

Tableau II. Détail des recettes et des dépenses

Total par compte au 31 déc 19			
Recettes	Adhés. + abonn.	1 923,00 €	Caisse 42,00 € Compte c. 1 881,00 €
	Adhésion simple à l'ass.	48,00 €	Caisse 8,00 € Compte c. 40,00 €
	Don	0,00 €	Caisse 0,00 € Compte c. 0,00 €
	Vente MOE hors adhésion	0,00 €	Caisse 0,00 € Compte c. 0,00 €
	Vente Atlas des orth. de France	0,00 €	Caisse 0,00 € Compte c. 0,00 €
	Recettes diverses	5 418,50 €	Caisse 78,50 € Compte c. 5 340,00 €
	Dépenses	Assurance (Maif)	196,77 €
Hébergement du site Web		0,00 €	Caisse 0,00 € Compte c. 0,00 €
Impression de la revue		1 223,80 €	Caisse 0,00 € Compte c. 1 223,80 €
Autres travaux d'impr.		0,00 €	Caisse 0,00 € Compte c. 0,00 €
Frais postaux		884,96 €	Caisse 73,89 € Compte c. 811,07 €
Fournitures admin.		80,00 €	Caisse 0,00 € Compte c. 80,00 €
Frais bancaires		15,50 €	Caisse 0,00 € Compte c. 15,50 €
Frais de réception		0,00 €	Caisse 0,00 € Compte c. 0,00 €
Dépenses diverses		9 304,49 €	Caisse 0,00 € Compte c. 9 304,49 €

Tableau III. Soldes des comptes au 31-XII-2020

Solde des comptes financiers au 31/12/20	Solde initial de la caisse 174,34 €	Débit 73,89 €	Solde final de la caisse 228,95 €
		Crédit 128,50 €	
Solde initial du compte courant 3 339,92 €	Solde initial du livret 6 951,06 €	Débit 11 631,63 €	Solde final du compte courant 5 769,29 €
		Crédit 14 061,00 €	
Solde initial général 10 465,32 €	Solde initial général 10 465,32 €	Débit 6 800,00 €	Solde final du livret 174,88 €
		Crédit 23,82 €	
		Débit 18 505,52 €	Solde final général 6 173,12 €
		Crédit 14 213,32 €	

Discussion

Il est rappelé que lorsqu'une structure perçoit des subventions, il est nécessaire de tenir un bilan comptable en plus du compte de résultat. Le bilan permettrait d'avoir une vision plus globale de la comptabilité de l'Ascete car il permet d'enregistrer les montants non encore perçus des subventions.

Le trésorier indique qu'il ne souhaite pas tenir de bilan comptable car l'Ascete ne perçoit que très rarement des subventions et que cette charge de travail ne le justifie pas.

Il est aussi demandé d'ajouter au compte de résultat le montant totale de la subvention et les frais restant à rembourser aux participants de la mission Corse de manière à mieux apprécier la comptabilité de l'association.

Le trésorier rappelle que le bilan comptable ne peut enregistrer que les recettes et les dépenses de l'année comptable. Il n'est donc pas possible d'ajouter les éléments demandés.

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Montant des cotisations (David MORICHON)

Lors de l'AG 2018, les tarifs des cotisations individuelles ont été modifiés ainsi :

- **8 euros** pour l'adhésion simple et **17 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **25 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, 22 euros à partir du tome 7 (mais 25 € pour le tome 16).

Le *tarif des cotisations des personnes morales* (associant obligatoirement adhésion et abonnement) n'avait pas été modifié, par oubli. Il est décidé de lui appliquer la même augmentation (5 euros) :

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 : **25 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro. Mais il y a possibilité de recevoir deux numéros en réglant une cotisation de **40 euros**, et trois numéros en réglant une cotisation de **55 euros**.

Vote : on ne change pas les cotisations.

4. Toilettage du fichier des adhérents (Bernard DEFAUT)

Depuis plusieurs années nous considérons que les adhérents qui n'ont pas donné signe de vie depuis 3 ans (en 2021 : depuis 2018) sont démissionnaires de fait. Voici la liste des adhérents concernés en 2021.

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2018, inclus : 1

Christian HUGUES (159)

Discussion

À la demande d'un adhérent, B. Defaut précise que C. Hugues a été adhérent de 2012 à 2017.

Vote : Christian Hugues est radié.

Remarques :

1. Les radiations ne sont pas définitives, au sens où les radiés peuvent ré-adhérer à tout moment, sans être obligés de rattraper leur retard.

2. Les neuf adhérents qui n'ont pas réglé depuis 2019 seront radiés l'an prochain s'ils n'ont pas régularisé leur cotisation d'ici là.

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2019, inclus : Laurent JULLERAT (102), AMALIVRE (104), Roy KLEUKERS (117), Jérémie FÉVRIER (119), Jean-Michel LETT (133), Bernard WILLIAM (144), Rosana ZUCHELLI (188), Guillaume LARREGLE (191), Maurice SEMPE (193).

5. Renouvellement et extension du Conseil d'Administration (figure 4)

	19 04 97	18 04 98	17 04 99	15 04 00	21 04 01	06 04 02	19 04 03	21 05 04	26 08 05	19 08 06	01 09 07	04 10 08	20 09 09	02 X 10	29 X 11	29 09 12	21 09 13	30 08 14	17 X 15	25 09 16	26 08 17	22 09 18	21 09 19	21 08 20	18 09 21	
B. Defaut		X			X				X			X			X			X					X	X		
J. Maurette	(?)																									
C. Denèle	x																									
E. Marty			(x)																							
F. Veneau	X			X			X		X				x													
M. Lepley	+			X		x																				
L. Defaut		+			X			X			X			X				x								
A. Roujas			+			(?)																				
V. Maurin				[+]	+			X			X			X				x								
J. Desile				[+]	+			X			X			X	x											
Y. Sentissi				[+]	+	x																				
D. Morichon								+			X			X				X			X			X		
S. Jaulin									+			+			+			X			X				X	
E. Sardet										[+]	+			X		(x)										
B. Duhazé											+			X				X			X			X		
Y. Braud												+			+			X			X				X	
D. Morin													+					X			X			X		X
S. Puissant																		+			X			X		X
X. Houard																		+								
S. Danflous																			+				X			X
J-M. Catil																									+	
J. Barataud																									+	
M. Garcia																									+	
B. Louboutin																										+
TOTAL	2	5	6	8	8	8	5	6	7	8	9	10	11	10	10	11	10	8	8	8	8	8	8	8	11	12

Figure 6. Évolution de la composition du conseil d'administration depuis 1997

- [+] *cooptation en cours d'année*
- + *élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)*
- X *mise en jeu du mandat et réélection en AG*
- x *démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat*
- (x) *démission en cours d'année*
- (?) *autre type de démission*

Depuis l'assemblée générale de 2020, le conseil d'administration comprend 11 membres : J. BARATAUD, Y. BRAUD, J.-M. CATIL, S. DANFLOUS, B. DEFAUT (secrétaire), B. DUHAZÉ (trésorier), M. GARCIA, S. JAULIN, D. MORIN (vice-président), D. MORICHON (président) et S. PUISSANT.

5-1. Renouvellement.

L'article 13 de nos statuts prévoit que « après épuisement de l'ordre du jour (de l'assemblée générale) il est procédé au remplacement, au scrutin secret si un membre le demande, des membres du conseil sortants », et l'article 11 prévoit que les membres sont « élus pour 3 années par l'Assemblée Générale ».

Le tableau en **figure 4** montre que Samuel DANFLOUS, Didier MORIN et Stéphane PUISSANT et doivent remettre leur mandat en jeu. Tous trois se représentent.

Vote : Ces trois personnes sont reconduites à l'unanimité.

5-2. Extension du conseil d'administration

Bastien Louboutin est volontaire pour intégrer le conseil d'administration.

Vote : B. Louboutin est élu à l'unanimité.

6. Projet en cours :

6-1. Les articles prévus pour le tome 27 des MOE (B. DEFAUT)

- 1-1a. B. Defaut : révision des espèces de *Pararcyptera* de France
- 1-1b. B. Defaut & A. François : taxons nouveaux de l'Oriental marocain.
- 1-1c (taxinomie) ou 1-2b (chorologie). J. Barataud : rectificatif sur *Oecanthus dulcisonans* en Corse.
- 1-2a. J.-F. Thomas : étude orthoptérique dans la ville de Lyon (69).
- 1-4a. B. Defaut : impacts comparés du brûlage dirigé et du débroussaillage manuel sur les peuplements orthoptériques de l'étage montagnard de l'Arize (09).
- 1-4b. S. Combet : mise au point sur les statuts de *Stenobothrus nigromaculatus* et d'*Arcyptera fusca* dans le Lot.
- 1-5a. B. Defaut : nouvelle étude entomocénétique du Mas Larrieu (66).
- 1-7a. J. Barataud, Y. Braud & J.-M. Catil : la séparation pratique de *Gryllus campestris* et *G. bimaculatus*.
- 1-9a. B. Defaut : mission récolte de topotypes d'Orthoptères au Maroc. Contenu détaillé d'un projet avorté (mais sans l'aspect financier).

Il faudra envisager aussi la publication du rapport de la mission de l'Ascete en Corse en 2020 (quelle rubrique ?), celle du rapport de SARDET & BRAUD (2007) sur *Gomphocerippus* gr. *corsicus* (numéro spécial ?), et celle de la mise-à-jour de l'Atlas UEF (numéro spécial ?).

6-2. Point sur la finalisation de l'actualisation de l'atlas « UEF 2009 »

David Morichon et Benoît Duhazé vont s'efforcer de finaliser l'atlas, avec l'aide de Yoan Braud

6-3. Les suites à cette assemblée générale (David Morichon)

7. Questions diverses

7-1. Assemblée Générale 2022

L'année prochaine nous pourrions nous rendre en Côte d'Or, où nous serions accueillis par Stéphane Puissant. Les dates sont à discuter, mais compte-tenu notamment de la phénologie des espèces indique que la période la plus favorable serait autour du 1^{er} août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 30'.



Le groupe lors de l'assemblée générale



L'excursion accompagnant l'assemblée générale

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2021, À LA SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La séance est ouverte à 10h 30'

Président de séance : David MORICHON.
Secrétaires de séance : Bernard DEFAUT.

1. Élection du bureau

Sont donc réélus, à l'unanimité :

- a. Président : David MORICHON
- b. Trésorier : Benoît DUHAZÉ
- c. Secrétaire : Bernard DEFAUT

2. date du prochain conseil d'administration

Ce sera le 20 novembre 2021, à 10 h, au CBGP. :

3. Modification du règlement intérieur

Il est ajouté au paragraphe « Conseil d'administration. Bureau » l'article suivant :

Article 4 : conformément à la décision prise en conseil d'administration le 19 septembre 2021, décision ratifiée par l'assemblée générale de la même année, le nombre maximum de membres du conseil d'administration est fixé à quinze.

La séance est levée à 10h 40'.

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 NOVEMBRE 2021 AU CBGP, À MONTFERRIER-LE-LEZ

La séance est ouverte à 10h 50'

Sont présents physiquement : Jean-Michel CATIL, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Benoît DUHAZÉ, Mélissa GARCIA, Stéphane JAULIN, Bastien LOUBOUTIN, David MORICHON et Didier MORIN.
Présents par visio-conférence : Yoan BRAUD et Stéphane PUISSANT.
Présents sur invitation : Benoit NABHOLZ, Mathieu PÉLISSÉ et Louis TON.
Absent excusé : Julien BARATAUD.

1. Proposition d'échange de revues émanant de l'Institut de recherche entomologique allemand *Senckenberg German Entomological Institute*

B. Defaut indique que cet institut nous propose un échange avec l'une de leurs trois revues :
- "Contribution to Entomology", revue majoritairement en anglais, qui paraît deux fois par an
- "Nova Supplementa Entomologica", revue majoritairement en anglais, qui paraît irrégulièrement. Il s'agit surtout de monographies.
- "Studia Dipterologica", revue majoritairement en anglais, qui paraît ; périodicité non précisée dans le courrier.

Il est précisé que si nous ne voulons pas d'échange, l'Institut s'abonnera à notre revue. B. Defaut précise que des échanges ont déjà lieu avec plusieurs revues : Alexanor, Bulletin de la société linnéenne de Lyon, Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, Bulletin de la société d'histoire naturelle d'Autun.

Après discussion il est décidé d'accepter l'échange avec *Contribution to Entomology*.

S. Jaulin indique qu'il fera une page sur le site web de l'Ascete pour informer que nous disposons de ces revues échangées, et qu'elles sont consultables par les adhérents dans le local montpelliérain de l'OPIE, à la demande.

2. Point d'avancement sur le rapport de la mission en Corse

David Morichon rappelle d'abord les obligations qui nous lient à l'Office de l'Environnement en Corse (OEC). Selon les termes du contrat nous devons :

- fournir des données alimentant l'atlas cartographique
- contribuer à l'établissement de la Liste Rouge
- et éventuellement éditer un numéro spécial des MOE, consacré aux résultats de cette mission en Corse.

Il faut demander à l'OEC si le travail concerne uniquement les Orthoptères sensu stricto ou s'il est élargi aux Mantodes et Phasmes.

B. Duhazé s'engage à compiler les trois compte-rendus.

Concernant l'atlas cartographique l'équipe de la voiture J. Barataud et celle de la voiture B. Defaut ont fourni leurs données, celle de la voiture de Yoann y travaille. B. Duhazé propose de rédiger une introduction générale à ces trois contributions.

Par ailleurs il est rappelé que deux autres contributions sont déjà effectives : B. Duhazé a publié un article sur la présence d'une nouvelle Punaise en Corse et B. Defaut a publié une mise au point sur la détermination des espèces et sous-espèces du genre *Aiolopus*.

Samuel Danflous remarque que le numéro spécial des MOE pourrait contenir l'Atlas et la Liste Rouge.

D. Morichon rend compte du souhait de Vincent Derreumaux de prospecter avec son équipe en Corse, pour l'OEC et sous couvert de l'Ascete.

Après discussion il est admis qu'ils ont bien leur place dans cette mission, comme n'importe quel autre membre de l'Ascete, mais qu'ils ne doivent pas négocier directement avec l'OEC. À ce propos S. Jaulin remarque que tous les échanges des uns et des autres avec l'OEC doivent être transmis au bureau de l'Ascete.

J.-M. Catil propose que les heures bénévoles des contributeurs (≈ 10 €/heure) apparaissent dans notre rapport.

Concernant l'éventuel prolongement de cette mission en 2022, il est convenu de joindre une lettre d'intention au compte-rendu envoyé à l'OEC. la date limite de cette demande est le 22 mai 2022. Il faudrait négocier avec l'OEC les missions suivantes : prospections de nouvelles mailles, prospections pour résoudre des problèmes taxinomiques et confirmer le statut historique des espèces.

3. Restauration du site Internet

Les participants se mettent d'accord sur l'ébauche suivante de plan du site :

- Actualités
- Qui sommes-nous ?
 - Présentation de l'Ascete
 - Statuts et règlement intérieur
 - Courrier de l'Ascete
 - Nous rejoindre
 - Instances administratives
- Notre revue
 - La revue MOE
 - Résumés
 - Bon de commande
 - Instructions aux auteurs
- Liste des Orthoptéroïdes
- Ressources
 - Principaux ouvrages
 - Synopsis des Orthoptères de France (1999)
 - Liste des Orthoptères menacés de France (2004)
 - Entomocénétique
 - Contribution à la connaissance des cigales de France (2006)
 - Atlas UEF des orthoptères de France (2009)
 - Carte des étages de végétation
 - Domaines biogéographiques
 - Détermination des orthoptères de France (2001)
- Liens
- Nous contacter

La séance est levée à 19h. Mais elle a repris le lendemain pour des participants qui ont continué à travailler sur la restauration du site Internet.

NOUVEAUX MEMBRES EN 2021

BÉDRINES Georges

43c, rue de Mulhouse
21000 Dijon

CUYPERS Thomas

chez Victor, RD 117
09209 Castenau-Durban

CEN HAUTS-DE-FRANCE

160, rue Achille Fanien
ZA de la Haye
62190 Lillers

MIGNOT Maud

(quelque part en Belgique...)

DELBREIL Abel

(?)

COURRIER DE L'ASCETE n° 47

Janvier 2022

